Liste des membres du comité technique

2027 – 2028

Relative aux dispositifs suivants :

- **L’aide à la création et à la production artistiques**
- **Le conventionnement des équipes artistiques indépendantes**
- **Le Parcours de Production Solidaire**

Musique

Présentation

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Région Centre-Val de Loire a choisi de soutenir la création et la production artistiques des artistes professionnels. Cette politique a donné lieu à l'élaboration de cadres d'interventions qui définissent les critères de sélection des projets.

Les demandes d'aide à la création, au conventionnement et parcours de production solidaire sont examinées par un comité technique qui, après avoir entendu, à sa demande, le porteur de projet, émet un avis sur chaque dossier. Cet avis est ensuite présenté à la Commission permanente régionale qui décide de l'attribution et du montant de la subvention.

Le comité technique comprend 3 personnalités exerçant une responsabilité culturelle ou artistique en région Centre-Val de Loire, 1 personnalité qualifiée exerçant une responsabilité culturelle ou artistique hors région, et 1 personnalité non professionnelle issue de la société civile. Ces personnalités sont désignées pour trois ans.

La direction de la Culture et du Patrimoine de la Région Centre-Val de Loire assure l'animation, le secrétariat du comité et prépare lesrapports soumis à la délibération du conseil régional.

Personnalités en Région Centre-Val de Loire

Laëtitia JOLIVET
Ville de Pithiviers (45)

Elisabeth SANSON
Abbaye de Noirlac (18)

Estelle BAZIN
Petit Faucheux (37)

Personnalités hors Région Centre-Val de Loire

Philippe FERRO
Ancien chef d'orchestre d'Harmonie (45)

Représentants des réseaux

Céline MOREL
Cepravoix, Scène O Centre (45)

Jérémie HAHN
Fracama (45)

Personnalité issue de la société civile

Luc GIRARD